

Image not found or type unknown



Commznt percevoir mon chomage

Par **alexandre 13100**, le **04/06/2008 à 20:59**

je suis actuellement plus present sur mon lieu de travail et attent benoitement que mon employeur me licencie,rnj ai pose mes congés pour le mois d aout qui ont été approuvés.rnJ'aurai aimé savoir ci je vais avoir le droit au chomage ci mes congés vont m'etre payés, et ci je dois prendre des préoccupations ou autres choses a savoir.rnMerci de vos réponses rnCordialement Alexandre

Par **domi**, le **04/06/2008 à 21:25**

Merci d'être plus clair pour que l'on puisse vous répondre .Domi